

ÉLECTIONS 2013

Nous offrons nos félicitations au maire et aux quatre candidats élus sans opposition dans le cadre des élections 2013.

Deux postes de conseillers restent à combler.

Les candidats en lice sont :

Siège no. 3 Siège no. 6

Gaëtan Lalande **Michel Bédard**
Claude Pagé **Léonce Lessard**

L'APLG offre une [page web sur son site](#) à chacun des quatre candidats. Nous contribuons ainsi de façon impartiale à mieux faire connaître tous les candidats et à faciliter votre choix.

Le conseil d'administration de l'association ne juge pas nécessaire de se prononcer en faveur d'un candidat en particulier.

Vous pouvez exercer votre droit de vote au centre communautaire de Duhamel le 3 novembre de 10 h à 20 h. On peut voter par correspondance si on en a déjà fait la demande mais n'oubliez pas que votre bulletin de vote doit parvenir à la mairie au plus tard le vendredi, 1^{er} novembre.

BUDGET 2014

Aussitôt élu, le nouveau conseil municipal devra produire le budget annuel qui est généralement déposé en décembre. Le dépôt récent du nouveau rôle d'évaluation foncière aura un impact important sur les comptes de taxes. Il est donc opportun de se pencher sur le sujet compte tenu de l'intérêt marqué chez nos membres quant aux taxes qu'ils doivent payer. La récente augmentation fulgurante du compte de taxes scolaires n'a fait qu'amplifier cette préoccupation.

En ce qui concerne le budget 2014, il faut donc distinguer le niveau global des revenus à financer par le compte de taxes et la répartition de cette charge entre les contribuables.

Le conseil actuel a réussi à maintenir un bon contrôle des dépenses de fonctionnement qui n'ont augmenté que de 1% par an en moyenne, durant leur mandat, comparé à 12% par an pour l'administration précédente. Mais les revenus ont augmenté plus rapidement que ces dépenses, surtout grâce à des subventions élevées au cours des deux dernières années. On aurait pu réduire les taxes en 2013, mais la municipalité a préféré pratiquement les geler et profiter de l'occasion pour accentuer la réduction de la dette à la fin 2012 (remboursement de 343 000 \$ au lieu du 210 000 \$ budgété), et aussi accumuler des surplus. Nous n'avons pas accès aux derniers chiffres mais on nous rapporte aux réunions du conseil que les finances se portent bien. Dans les circonstances, il nous semble indiqué de s'attendre à ce que le prochain conseil municipal envisage sérieusement une diminution significative de la taxe foncière générale.

Le nouveau rôle d'évaluation reflète les changements des six dernières années. L'augmentation moyenne de la valeur des propriétés à Duhamel serait de 40% mais cette augmentation pourrait être bien plus élevée dans certains secteurs du lac Gagnon. Donc certains contribuables pourraient faire face à des augmentations substantielles de taxes, même si les taxes diminuaient en moyenne dans l'ensemble de la municipalité. Deux mesures pourraient alléger cet impact. D'abord un certain transfert du fardeau fiscal de la taxe générale vers les taxes de services, lesquelles sont fixes pour tous les contribuables. Enfin, on pourrait envisager pour les contribuables affectés par des augmentations, d'offrir le choix d'étaler le paiement de celles-ci sur trois ans.

NOUVELLES EN BREF

- La municipalité de Duhamel a engagé monsieur Daniel René à titre de directeur des opérations. Monsieur René était auparavant responsable de l'urbanisme à la ville de Thurso. Il sera responsable des services autres que l'administration. Il est entré en fonction le 21 octobre.
- Le conseil municipal de Duhamel a décidé, lors de sa réunion du 2 octobre 2013, que la collecte des ordures se fera à chaque semaine pendant les mois de juillet et août de l'année prochaine, contrairement à une cueillette aux deux semaines lors de la saison 2013. Nous estimons que les cueillettes supplémentaires coûteront environ 20 000 \$.
- Un budget de 60 000 \$ a été approuvé pour réparer le pont Iroquois sur le chemin des lacs. L'accès aux lacs Iroquois, Chevreuil et Lafontaine serait compromis sans ces travaux que la municipalité projette d'effectuer en régie interne avant le début de cet hiver.
- On effectuera des travaux cet automne sur le ch. du lac Gagnon Est, entre le ch. du Milieu et le ch. du Brûlé. Les travaux seront exécutés en régie interne à un coût approximatif de 50 000 \$. Du dynamitage est à prévoir. On installera un garde-fou le long d'une dépression accentuée.
- Nous avons effectué une dizaine de lectures de transparence de l'eau de la mi-juin à la mi-octobre. Les lectures se font aux endroits les plus profonds du lac (centre-Est et Baie des Îles). La moyenne de nos lectures cette saison est de 6,8 m à chacune des deux stations. C'est un peu moins que le 7,2 m de l'année dernière, mais il est encore trop tôt pour identifier une tendance à long terme

LE REMOUS
du
LAC GAGNON

Octobre
2013



APLG

Association des propriétaires
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca

